

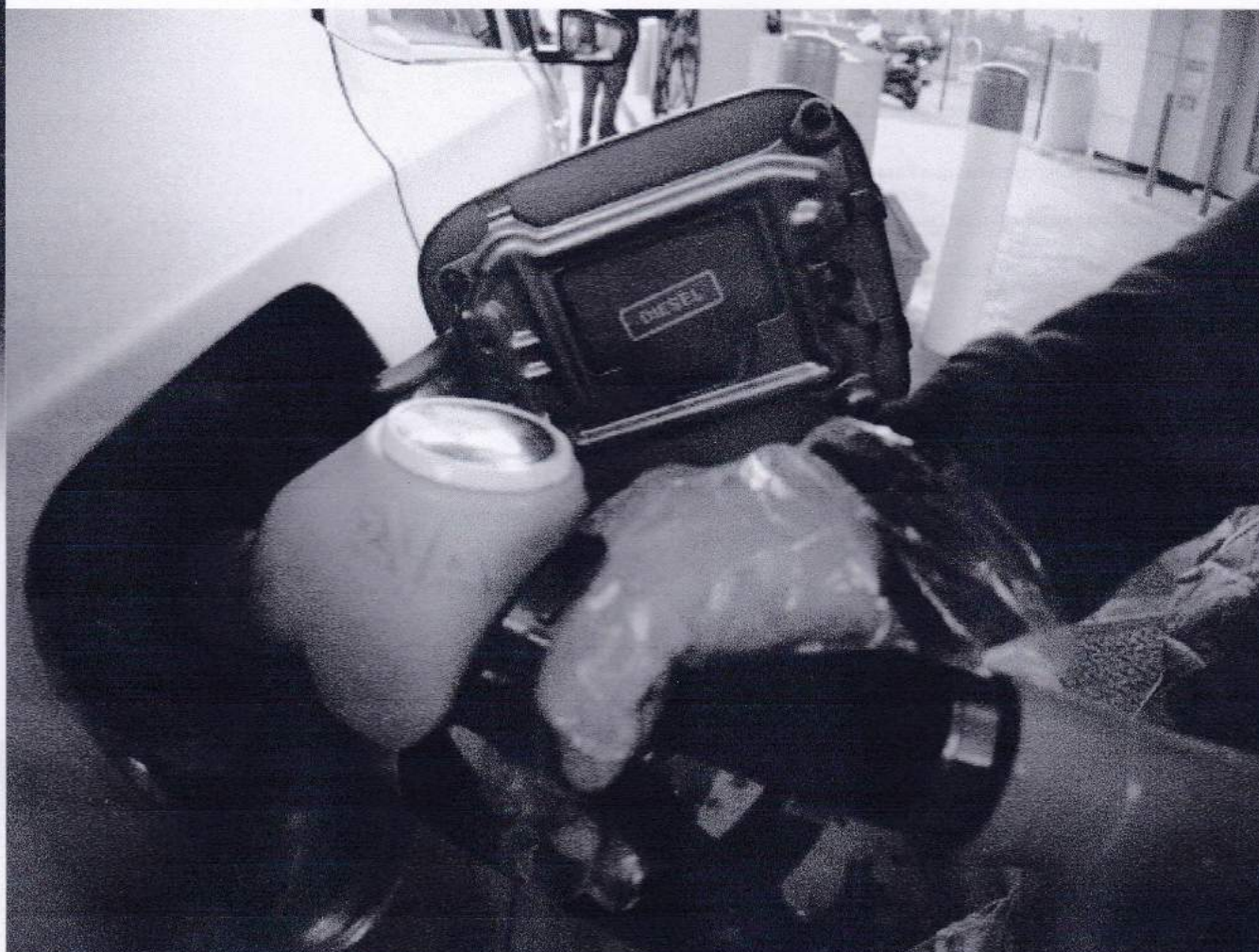
Économie

Pourquoi la France ne peut pas se permettre un retour de la TIPP flottante

Par Rémi Clément le 28.11.2018 à 15h31

ABONNÉS

INTERVIEW - Le dispositif de gel des augmentations de taxes sur les carburants en cas de pic pétrolier, annoncé mardi par Emmanuel Macron, apparaît à contretemps, alors que la France devrait chercher à réduire son déficit budgétaire, selon François Ecalle, ancien conseiller à la Cour des comptes.



"La France ne peut pas se permettre une TIPP flottante"

BORIS HORVAT / AFP

COMMENTER

C'est le retour d'un serpent de mer politique. Pour atténuer la colère des "gilets jaunes", Emmanuel Macron a promis mardi un mécanisme de gel des augmentations de taxes sur les carburants en cas de hausse brutale des prix du pétrole. Un dispositif largement inspiré de la TIPP flottante mise en place par le gouvernement de Lionel Jospin au début des années 2000. Une mesure coûteuse qui pourrait faire sortir la France des accords de Maastricht, selon François Ecalle, ancien rapporteur général à la Cour des comptes et spécialiste des finances publiques, auteur de plusieurs analyses sur la TIPP sur son blog fipeco.fr.

Il faut d'abord avoir en tête que ce n'est pas le premier retour de la TIPP flottante. Au début de son mandat, François Hollande y était déjà revenu pour quelques mois avec l'arrêté Moscovici qui avait fait baisser de 3 centimes la taxe sur les carburants entre

octobre et novembre 2012. A l'époque, la France était confrontée à la même augmentation des prix du brut, avec un Brent à plus de 100 dollars. L'expérience n'avait pas duré : avec l'inflexion des prix du pétrole, le gouvernement avait rapidement mis fin à ce dispositif, dont la légalité était douteuse. De ce que j'ai lu des annonces faites par Emmanuel Macron, on s'approche plutôt du mécanisme mis en place par Lionel Jospin au début des années 2000. C'est-à-dire quelque chose d'assez précis qui réduirait les taxes - ou gèlerait la hausse des taxes - prélevées sur les carburants de plusieurs centimes en cas de pic pétrolier.

Ce qui est sûr, c'est que ça peut coûter très cher, très vite. Tout est relatif, bien sûr, car la TIPP ne représente que 30 milliards d'euros sur les 1.000 milliards d'euros de prélèvements obligatoires. Mais si vous baissez la taxe sur les carburants de 10%, cela fait tout de même 3 milliards d'euros, c'est-à-dire un dixième de point de PIB (0,1%). Or, la France est dans un cadre budgétaire contraint avec un déficit de 2,8%-2,9%. Avec 0,1 point supplémentaire, elle pourrait se rapprocher dangereusement de la barre fatidique des 3% de déficit public qui la ferait sortir des clous budgétaires européens. Surtout, ce n'est pas le moment de perdre des nouveaux impôts. Alors que la conjoncture mondiale est encore favorable, la France devrait chercher à réduire son déficit. Nous n'avons pas les moyens d'engager de nouvelles dépenses !

Oui, mais Emmanuel Macron a déjà lancé de nombreuses pistes d'économies de la dépense publique. Il faut déjà qu'elles soient appliquées. Une autre solution serait de créer un nouvel impôt. Mais je ne suis pas sûr que cela colle aux revendications des "gilets jaunes"...

 COMMENTER

TIPP

SUR LE MÊME SUJET

- **Le diesel moderne est meilleur que l'essence contre le réchauffement climatique**
- **Le prix du Diesel rejoint celui de l'essence à la pompe**
- **Automobile: d'après UFC-Que Choisir, l'électrique serait moins cher que l'essence**

Challenges

fr Challenges | Le Journal de l'économie, du monde et de la culture | Les actualités de la presse internationale

Audience média ne c...

